Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 219 | Le numéro 5 centimes | Mardi 18 septembre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger »	3 —	8 —	14 —	25 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

Nouvelles du jour

La résistance russe sur le front nord. Le généralissime français en Alsace.

La résistance russe sur le front nord, à l'est de Riga, n'est pas victorieuse au point de rejeter les trois colonnes allemandes qui se sont avancées à travers la Livonie, mais elle reste suffisante pour empêcher l'adversaire d'exécuter le plan qu'on lui supposait de vouloir pousser une vigoureuse offensive dans la direction de Pétrograd. La saison qui s'avance rend ce projet de plus en plus improbable. Les Allemands ne se séparent pas de leur artillerie lourde, et celle-ci ne fait pas, en moyenne, plus de 7 à 8 kilomètres par jour. Ils ne vont pas risquer de l'embourber dans des régions que les prochaines pluies d'automne rendront encore plus marécageuses.

L'armée allemande de von Hutier, qui avait franchi la Duna, grâce à la désorganisation de la 12e armée russe, qui avait abandonné fatalement la tête de pont d'Uxhull, ne semble pas très nombreuse — 200,000 hommes peut-être — et d'une composition un peu disparate : landwehr, landsturm et cavaliers servant à pied. On croit que, aussitôt en possession de la ligne de la Duna, elle a été affaiblie par des prélèvements en faveur d'autres fronts.

En s'appuyant à la mer, l'aile gauche de cette armée marchait sur Wenden, qu'elle n'a pas encore pu atteindre, pas plus que son centre, qui s'avance sur la chaussée rectiligne de Pskof, n'a pu parvenir encore à ce plateau de Wenden, qui était, après Riga, le second but de Hutier. La colonne du centre est obligée de se constituer en flanc défensif contre l'aile droite russe et de garder son contact avec les positions de la Duna, sur une ligne nord-sud-est, de Segewold à Friedrichstadt.

C'est près de Segewold que les Russes ont porté leurs efforts. Le 13 septembre, ils avaient réussi à prendre aux Allemands le point fortifié de Kronenberg, sur la rive gauche de l'Aa, et à les forcer à se retrancher sur la rive droite. Mais leur bulletin d'hier annonce qu'ils ont dû abandonner de nouveau Kronenberg. L'accident n'est pas grave, et il prouve au moins que les Russes se défendent de nouveau à l'est de Riga. Leurs opérations militaires ont toujours subi beaucoup d'alternatives. Quand on croyait qu'ils étaient solides, ils se faisaient battre ; défaits et réputés en complète déroute, ils arrivent à se ressaisir.

* * *

Le député radical socialiste français Turmel, dans le vestiaire de qui on a trouvé 25,000 francs en billets suisses, sommé, par M. Deschanel, président de la Chambre, de dire la provenance de cette somme, a refusé de s'expliquer.

Il a écrit ensuite à M. Deschanel une lettre disant que ce payement lui avait été fait « *par la Banque fédérale suisse, en échange* de conseils donnés pour bénéficier de droits fiscaux et similaires en France ».

A un reporter, M. Turmel avait dit que cette somme faisait partie de 30,000 francs d'honoraires qu'il avait reçus pour avoir réussi un marché de 14 millions de bœufs en faveur de l'approvisionnement de la Suisse. Ces allégations diverses et contradictoires accréditaient dans l'opinion publique en France que c'est probablement à ce député que le Chancelier allemand faisait allusion quand il disait au Reichstag qu'il tenait le compte rendu de la séance secrète de la Chambre française de certain « témoin oculaire et auriculaire ».

L'opinion publique se hâte trop de dire que M. Turmel a trahi son pays ; mais il n'est pas moins vrai que cet homme a des raisons de ne pas expliquer la provenance de son argent.

Une note officielle Havas dit que, à la suite d'enquêtes concernant l'affaire Turmel et de révélations, notamment de la correspondance *relative à des marchés importants négociés* en 1916 et 1917 avec une maison située dans un pays neutre, portant sur plusieurs milliers de bœufs, qui semblent avoir été destinés au ravitaillement de l'Allemagne, le ministre de la justice a prescrit l'ouverture d'une information pour commerce avec l'ennemi.

* * *

Notre correspondant d'Egypte, qui réside à Alexandrie, nous avait donné, dans le mois dernier, des nouvelles alarmantes sur la situation des catholiques au Liban et dans toute la Syrie. A défaut d'informations directes, que la censure turque ne nous aurait pas laissées parvenir si elles avaient été défavorables aux maîtres du pays, il nous semble que nous ne pouvions être plus sûrement renseignés que par les lettres nous arrivant de Port-Saïd ou d'Alexandrie, escales obligées pour les navires venant de la côte syrienne.

Mais, hier, nous avons reçu, adressée de Damas (Syrie) à notre journal, une longue dépêche du R. P. Schmitz, missionnaire lazariste, pour contredire nos informations du 24 août. Le Père Schmitz nous dit qu'il a vécu de longues années en Portugal et en France, puis qu'il a passé sept ans en Palestine ou au pied du Liban, à Damas, et que la liberté dont il a toujours joui, sous le gouvernement turc, ne le cédait en rien à celle qu'il a trouvée dans l'Erope occidentale. Nous comprenons cela au moins pour le Portugal. Venant aux souffrances résultant de la guerre, le Père Lazariste nous assure qu'elles sont communes aux chrétiens et aux non-chrétiens.

Nous sommes naturellement heureux de la satisfaction relative que ce dévoué missionnaire peut éprouver pendant cette guerre et nous ne nous étonnons pas que l'autorité turque *ait accordé son placet à la transmission de son télégramme. Mais qu'y a-t-il* dans les lettres qui ne manquent pas d'être déposées dans les bureaux de poste de Palestine et de Syrie et qui n'arrivent pas à destination ? Ne relateraient-elles pas des détails fort désagréables pour les Turcs ? Et ce qu'elles contiennent et les empêche de passer aurait-il été écrit par fantaisie au risque pour les auteurs d'avoir affaire à la police turque ?

Ces jours-ci encore, des nouvelles de Rome disaient qu'on était très inquiet au Vatican du sort du patriarche maronite, qui avait été arrêté dans sa résidence et déporté on ne sait où, en compagnie de plusieurs autres prêtres catholiques du Liban. Le Pape est intervenu à Constantinople pour faire cesser cette persécution. On peut être certain que le Pape n'a pas agi pour des faits inexistants.

Les informations de notre correspondant d'Alexandrie et celles de Rome ne sont pas affaiblies par le démenti que nous télégraphie le R. Père Schmitz. Mais, voici comment, sans le contredire tout à fait, nous imaginons la réalité :

Le gouvernement turc et son armée sont pleins de rigueur pour les catholiques libanais, dont les sympathies françaises sont connues, et, la religion mahométane aidant, ils jugent que persécuter les chrétiens du Liban, *c'est faire œuvre doublement méritoire*. Ils les traitent donc comme des Arméniens. Cependant, il y a des missionnaires *catholiques* allemands en Syrie. La lointaine protection de Guillaume II les couvre. Les Turcs ne commettront jamais la faute de ne pas respecter ce palladium. Sa nationalité allemande, ou autrichienne, protège le Père Schmitz (la dépêche que nous avons reçue est signée « Pater Ernst Schmitz »). Nous nous réjouissons qu'il ne soit molesté d'aucune façon, et nous souhaitons que le privilège dont il jouit se trouve étendu au plus grand nombre possible de catholiques qui sont à Damas.

IL Y A UN AN

18 septembre 1916

Au sud de la Somme, les Français prennent *Deniécourt*. *Au nord de la rivière*, les Anglais enlèvent l'ouvrage du Quadrilatère, entre Grinchy et Combles.

Sur le front de Salonique, les Alliés reprennent Florina. L'ennemi se replie sur Monastir.

En Volhynie, sur le Stochod, au nord de la ligne Kovel-Kief, les Austro-Allemands emportent la tête de pont entre Stobychwa et Zareczé. 2500 prisonniers.

En Transylvanie méridionale, dans la vallée de la Strell (sud de Hermannstadt), les Roumains sont défaits et rejetés dans les montagnes. En Dobroudja, Mackensen enfonce la nouvelle position russo-roumaine entre Rasova et Cobadin.

Session des Chambres fédérales

AU CONSEIL NATIONAL

La rentrée

Berne, 17 septembre.

Le Conseil national offre une impression un peu mélancolique. La Chambre, dont les pouvoirs triennaux vont expirer avec cette dernière session d'automne, se sent, pour ainsi dire, condamnée.

Parmi les représentants du peuple, il en est qui se retireront spontanément de la vie politique ; d'autres succomberont dans la lutte qui va s'engager autour d'une bonne partie des 189 sièges disponibles. Un véritable sauve-qui-peut s'est emparé avant tout des radicaux soleurois. A part M. Munzinger, qui dépose son mandat au Conseil des Etats et qui emportera avec lui toute une tradition de catholicisme radical soleurois, trois, sur les quatre conseillers radicaux du canton de Soleure, sont démissionnaires : M. Bally, le grand fabricant de chaussures, se vouera tout à fait aux affaires d'or que lui ont values les conditions de la guerre européenne ; M. Studer, qui, pendant six ans, n'a ouvert la bouche qu'une seule fois, est victime de sa manière de comprendre le rôle d'un brigadier ; M. Adrien von Arx, par sa retraite, va priver ses *collègues de ses prêches philosophiques* et moralisants et de l'originalité d'un député alémannique ententophile. Reste seul M. Zimmermann, le représentant du Bucheggberg protestant, le tenancier des bains de Luterswil, célèbres par les truites qu'on y sert aux clients de cette maison hospitalière. Les trois premiers s'en vont parce que le destin a voulu que le régime radical de Soleure succombât, annonçant la désagrégation inévitable du grand parti radi*cal suisse.*

Quelques autres députés, déjà, ont annoncé leur retraite : M. Rebmann, le grand éleveur du Simmenthal, le roi de la race tachetée rouge et blanche, ne nous donnera plus l'occasion d'admirer sa haute stature et sa magnifique barbe de vieux Suisse ; M. Sidler, qui fut autrefois directeur du *Tagblatt* de Lucerne, s'est réfugié dans le sein de la cour d'appel de son canton et se contentera, à l'avenir, de la toge ; M. Zumstein, député-paysan bernois, restera sur ses terres, ne s'étant signalé que par sa motion de juin, demandant au Conseil fédéral d'arrondir le territoire helvétique par voie de conventions internationales ; M. Gugelmann, le multimillionnaire roi des draps de Langenthal, se retire pour jouir, lui aussi, comme son ami Bally, de l'aubaine que l'uniforme gris-vert lui a value ; le trio des millionnaires en retraite est complété par M. Savoye, de Saint-Imier, qui représentait l'industrie de l'horlogerie. M. Bühler, le directeur du *Bund*, est fatigué aussi ; il peut se rendre le témoignage d'avoir été le représentant des milieux intellectuels de la ville fédérale ; nous nous rappelons, au moins, deux bonnes actions qu'il a à son actif : il a éloquemment défendu la protection des beautés du paysage lors de la loi sur les forces hydrauliques et il a patronné, une autre fois, les capricornes qui se trouvent, en colonies, dans nos Alpes ; là, il a parlé toutefois en Grison plutôt qu'en Bernois. Son collègue radical de Berne, M. Scheidegger, un des rares défenseurs de la cause des arts et métiers, s'en va avec lui.

Tous les députés ci-dessus sont des radicaux. *Il y aura, sans doute, aussi des démissions dans* les autres groupes. Ainsi le centre libéral se trouvera quelque peu affecté par le départ de MM. Balli (du Tessin) et des trois députés libéraux de l'arrondissement de Vaud-Est, MM. Secretan, de Meuron et Emery. La retraite du colonel Secretan et de M. de Meuron sera sensible ; ils comptent parmi les meilleurs orateurs du Parlement et parmi les porte-parole les plus autorisés de la minorité. On dit que M. Speiser va passer, d'un commun accord entre les partis bourgeois de Bâle, au Conseil des Etats, et, dans le *Mittelland* bernois, un des deux députés libéraux-conservateurs risque d'être évincé. Ainsi le centre libéral, dont le dernier membre zuricois, M. Amsler, étoile filante, s'est éclipsé vers la gauche durant la législature expirante, paraît devoir sortir du renouvellement intégral de la Chambre passablement réduit, de 14 à 10 membres environ. Son influence a d'ailleurs consisté, depuis des années, plutôt dans la qualité que dans la quantité de ses adhérents.

On comprend que, dans ces conditions, l'atmosphère parlementaire soit plutôt mélancolique. Le discours inaugural du président, M. Bueler, a touché la même note. La nostalgie de la paix dominait dans ses paroles. L'hommage très franc rendu à la note du Pape en était l'expression éloquente.

« Lorsque, au milieu d'août, a-t-il dit, le pape Benoît XV fit entendre sa voix en faveur de la paix, cet appel instant de l'aîné des souverains du monde apparut comme un rayon d'espoir dans la nuit, comme une étoile dans un ciel sombre. Représentant désintéressé du droit et de la justice, il a invité dans un geste d'humanité chrétienne les puissances belligérantes à se tendre la main en signe de réconciliation, sans se réclamer ni humiliations ni conquêtes, en vue de substituer dans l'avenir la puissance morale du droit à la force matérielle des armes. »

M. Bühler, le député démissionnaire bernois, a rapporté (*moriturus te saluto !*) sur l'élection de M. Schaller qui, comme maire de Lucerne et conseiller national, remplace feu M. Heller. M. Schaller, silhouette distinguée, a toute l'allure d'un modéré ; il a été assez difficilement agréé par les radicaux extrêmes de la bonne ville de Lucerne qui lui auraient préféré le colonel F.-L. Meyer, qui, maintenant, sous sa tente d'Achille, attend les élections d'octobre pour briguer la succession de M. Sidler.

Au mois de juin, le Conseil national n'avait pas pu liquider les 6me et 7me rapports sur les pleins pouvoirs, à cause de l'affaire Hoffmann. Aujourd'hui, on y revient. Mais M. Decoppet, chef du Département militaire, dont le rapport doit être discuté, étant indisposé, M. Ador, son remplaçant, déclare qu'il ne répondra qu'aux questions touchant les internements ; pour les autres détails, M. Decoppet répondra demain. Revenant à certaines observations présentées par M. Bühlmann, rapporteur, M. Ador qui, au banc du Conseil fédéral, fait figure de véritable ministre et qui se trouve parfaitement à son aise, confirme que le Conseil fédéral voue tout son intérêt au problème de l'échange direct des prisonniers de guerre, qui sont 5 millions actuellement, 3 millions dans les empires centraux et 2 *millions au pouvoir des Alliés !* Comme à La Haye, des délégués anglo-allemands, sous la présidence du ministre-président néerlandais, se sont mis d'accord sur la question de l'échange des prisonniers, des délégués anglo-turcs se réuniront à Berne, sous la présidence du chef de notre Département politique, pour discuter le problème. En outre, des pourparlers analogues sont entamés par l'Autriche, avec la France, l'Italie et la Serbie.

Quant à l'internement proprement dit, M. Ador a fait part que le Conseil fédéral a fixé un dernier délai jusqu'au 25 septembre à la France, à l'Angleterre et à la Belgique, pour donner leur consentement à la demande d'élévation du prix de pension pour les soldats internés, de 4 à 5 francs. Cette augmentation est parfaitement justifiée. La résistance des gouvernements de l'Entente ne se base point sur la mauvaise volonté, mais part de l'idée qu'une réorganisation de l'internement dans le sens du système d'une organisation en régie permettrait de faire des économies. M. Ador a ajouté que, à son avis, cette idée est erronnée. Quant au système actuel, il est question de militariser un peu plus l'organisation, avec l'aide des officiers internés.

M. Schmid, de Zurich, a demandé qu'on *occupât mieux les internés ; M. Greulich a de*mandé ce qu'il y avait de vrai dans la nouvelle que les étudiants internés à Zurich ont été rayés des listes universitaires à la suite de leur demande d'assister à l'assemblée de protestation dans l'affaire Kleiber, l'étudiant-officier réfractaire. M. Decoppet répondra. M. Ador s'est contenté de promettre à M. Burren que le Conseil fédéral interviendra en faveur des otages, et de répondre à M. Alexandre Seiler que personne ne songe à prétériter le Haut-Valais dans l'attribution d'internés et que les vides qui se sont produits sont la conséquence des rapatriements.

Un peu amusé, M. Ador, en sa qualité de remplaçant du chef du Département militaire, a *assisté au débat qui, ensuite, s'est déroulé au*tour de sa proposition du mois de juin, qu'il *avait faite comme député encore et qui dit :*

« Le Conseil fédéral est invité, sans porter la moindre atteinte aux nécessités de la défense nationale, à examiner s'il n'y a pas lieu de réduire sensiblement les dépenses occasionnées par la mobilisation et spécialement par les travaux de fortification. »

Le rapporteur, M. Bühlmann, a rappelé que, depuis, le général a ordonné la cessation des travaux de fortification, que le Conseil fédéral lui-même accorde, en vertu de son arrêté du printemps 1916, les crédits pour les dépenses de mobilisation et que M. Ador, le motionnaire, faisant partie maintenant du Conseil fédéral, pourra surveiller de près que ses vœux soient observés ; la commission propose donc d'écarter le postulat.

Ce n'est pas l'avis de MM. Bertoni et Balmer, qui ont repris à leur compte la proposition de M. Ador. M. Walther, par contre, tout en insistant pour que des économies notables soient réalisées — surtout quant à la consommation du matériel, aux dépôts de chevaux, aux automobiles, etc. — s'oppose à ce que le Parlement impose des *prescriptions au Conseil fédéral et* au général. M. Daucourt appuie les motionnaires.

M. Naine trouve le postulat trop vague. D'abord, dit-il, le Parlement doit connaître l'étendue des dépenses déjà faites ; c'est pourquoi le député socialiste recommande que le débat sur les économies militaires ne soit continué qu'après qu'on aura *fait droit à la motion socialiste qui* exige que le Conseil fédéral rende compte, en détail, des dépenses de mobilisation jusqu'à ce jour.

Cette proposition a été rejetée, par 46 voix contre 15. A 6 heures et quart, la séance fut levée.

Le Conseil fédéral insiste auprès des Chambres en faveur d'une décision rapide au sujet de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux.

Une requête des secrétaires d'état-major qui demandent une modification de la loi militaire permettant leur avancement au grade de premiers lieutenants, est renvoyée au Conseil fédéral.

Les séances commenceront, le matin, à 8 h. et quart précises.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 17 septembre.

La session d'automne qui vient de s'ouvrir est la dernière de la *législature trisannuelle* qui a commencé en décembre 1914. Cette fin de la 23me législature n'a aucune importance pour le *Conseil des Etats. Le glas funèbre* n'annonce d'autre mort que celle du Conseil national. A l'inverse des représentants du peuple, qui doivent se soumettre en bloc, le 28 octobre prochain, au renouvellement de leur mandat, la représentation des Etats confédérés ne connaît pas ces changements à vue. Sa physionomie reste, pour ainsi dire, immuable, car elle ne se rajeunit qu'à doses infinitésimales, la périodicité de la réélection variant de canton à canton.

Donc, au Conseil des Etats, point de préoccupation électorale, point d'adieu à la législature mourante, point de solution de continuité. Tranquillement, la Chambre haute vaque à la besogne habituelle, sans avoir à se dire que c'est pour la dernière fois avant la reddition de ses comptes au peuple souverain.

En ouvrant la séance, cet après-midi, à trois heures, M. le président Mercier a déblayé d'abord le bureau des pétitions qui l'encombraient. Les unes ont été mises *ad acta ;* les autres, renvoyées aux commissions. Puis, il a annoncé que le Conseil des Etats aura la priorité pour la discussion du projet constitutionnel destiné à nous doter d'un Conseil fédéral de neuf membres. Une commission de neuf membres sera désignée par le bureau pour l'examen de cette affaire. Quant à l'impôt sur le tabac, pour lequel le Conseil des Etats a aussi la priorité, il est renvoyé à la prochaine session.

Après ces communications de la présidence, le Conseil des Etats a entamé la discussion du projet de loi sur les droits de timbre. Il s'agit de mener rapidement à bonne fin cette création d'une nouvelle ressource permanente pour le fisc fédéral. La commission, présidée par M. Usteri, y a mis toute la diligence possible. Elle se compose de neuf membres, dont voici la liste : MM. Usteri, Andermatt, Düring, Isler, Kunz, Montenach, Rutty, Paul Scherrer, Adrien Thélin.

C'est le 13 mai dernier que le peuple suisse a adopté, non sans résistance, l'arrêté constitu*tionnel autorisant la Confédération à percevoir* un droit de timbre sur les effets de change et autres documents commerciaux énumérés dans le nouvel article *41 bis* de la constitution revisée. Et déjà au cours de la session de juin, le Conseil national a mis sous toit, pour ce qui le concerne, les 63 articles du projet de loi. Le Conseil des Etats, à son tour, consacre à cette affaire urgente les premières journées de la session de septembre.

Après un bref rapport de M. Usteri et quelques considérations générales de M. Motta, le débat sur l'entrée en matière a été clos, et l'on a passé immédiatement à la discussion des articles. Le chef du Département des finances a remercié la commission pour son zèle et sa célérité, puis il a déclaré que, pour sa part, il ne retardera pas la marche des délibérations par des interventions intempestives.

Les sept premiers articles ont été adoptés, et la séance a été levée, sans que des changements notables eussent été apportés au texte de la commission.

Une proposition de M. Andermatt (Zoug), qui voulait retrancher du premier article la mention des chèques, a été rejetée, par 16 voix contre 15, grâce à la voix départageante du président. C'est le plus rude assaut qui ait été livré au texte de la commission. La voix présidentielle seule a sauvé la commission du naufrage.

Un autre assaut a été livré au texte de la commission par M. Python, et cette fois, avec le plus entier succès. Le cas est assez intéressant. Depuis plusieurs années, les rédacteurs des lois fédérales et des messages ont pris l'habitude de remplacer le mot *fédéral* par le mot *suisse*. C'est ainsi que, à l'art. 7 de la loi sur le timbre, on *parle des décisions du Département suisse* des finances. M. Python s'est élevé avec raison contre cette incohérence qui a déjà donné lieu à beaucoup de réclamations dans la Suisse romande. Jusqu'à présent, les bureaux étaient restés sourds à ces réclamations. Le peuple suisse a l'habitude de distinguer entre les Départements fédéraux et les Départements cantonaux. *Les uns et les autres sont suisses. Pourquoi donc* transformer le Département fédéral en Départe-

ment suisse, comme s'il n'y avait plus de Départements cantonaux. Il y a là, évidemment, une tentative mal déguisée d'ignorer les cantons et de méconnaître le caractère fédératif de nos institutions. M. Python a donc proposé de rétablir l'expression « Département fédéral ».

Appuyée vigoureusement par MM. Rutty, de Meuron, Lachenal et Wettstein, la proposition de M. Python a été adoptée à l'unanimité. M. de Meuron a invoqué surtout les traditions neuchâteloises, tandis que le représentant de Zurich, M. Wettstein, a foncé sur les bureaucrates, qui ne savent pas distinguer entre les documents qui s'adressent à l'étranger et ceux qui s'adressent au peuple suisse. Evidemment, on comprend que, dans les relations avec les gouvernements étrangers, l'administration fédérale se serve du mot *suisse* plutôt que du terme fédéral. Mais encore y aurait-il beaucoup d'inconvénient à ce que les étrangers apprissent que, à côté du gouvernement fédéral, il y a des gouvernements cantonaux, qui ont le droit de revendiquer leur place au soleil de la Suisse ?

La séance s'est terminée sur cette victoire du bons sens traditionnel.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 septembre

Communiqué français du 17 septembre, à 3 h. de l'après-midi :

La nuit a été marquée par une activité de l'artillerie assez vive, notamment dans la région de la ferme de Froidmont, à l'ouest de Craonne et dans le secteur de Massiges.

Après un bombardement, les Allemands prononcèrent une attaque sur nos positions de la forêt d'Apremont. Quelques éléments ennemis qui avaient réussi à prendre pied dans nos lignes avancées en ont été rapidement rejetés après un vif combat.

Notre ligne est intégralement rétablie.

Dans les Vosges, des coups de main ennemis ont échoué sous nos feux.

* * *

Communiqué anglais du 17 septembre, à 4 h. de l'après-midi :

Nos régiments anglais et écossais ont exécuté avec succès, pendant la nuit, un coup de main sur les positions allemandes à l'est d'Epehy, aux abords de la voie ferrée Arras-Cambrai, au sud de Gavrelle.

Ces opérations nous ont permis de faire des prisonniers, de capturer deux mitrailleuses, de tuer de nombreux occupants, de détruire des abris, des emplacements de mortiers de tranchées et des dépôts de munitions.

L'artillerie ennemie a été assez active à l'est d'Ypres.

* * *

Communiqué allemand du 17 septembre :

Groupe du prince héritier Rupprecht : Un temps clair a favorisé une vive activité de l'artillerie.

En Flandre, le duel d'artillerie a atteint à plusieurs reprises la violence de tirs en rafale sur la côte et dans les secteurs isolés entre le bois d'Houthoulst et la Lys.

Les Anglais n'ont prononcé aucune attaque d'infanterie. Il n'y a eu que des combats locaux d'avant-postes, au cours desquels des prisonniers sont restés entre nos mains.

Au nord-est d'Arras, de forts détachements de reconnaissance anglais se sont avancés de nuit, à certains endroits, jusque dans nos lignes, d'où ils ont été chassés par une contre-attaque rapide.

Vers Saint-Quentin également, l'adversaire a préparé, par un tir de surprise, des offensives de leurs éclaireurs, qui ont été partout repoussées.

Groupe du kronprinz allemand : Le long de l'Aisne, surtout au nord-est de Soissons, ainsi qu'en Champagne et devant Verdun, l'activité de l'artillerie a atteint une grande violence. Les Français ont perdu des prisonniers dans plusieurs combats de reconnaissance.

Une de nos escadrilles de chasse a abattu deux avions appartenant à des escadrilles aériennes ennemies qui ont survolé Colmar à deux reprises. Les adversaires ont perdu en outre 16 avions. Le premier-lieut. Berthold a abattu le 15 septembre deux appareils ; le premier-lieut. Schleich, au cours de ces deux derniers jours, trois appareils ennemis en combats aériens.

Journée du 17 septembre

Communiqué français d'hier lundi, 17 septembre, à 11 h. du soir :

Sur la rive droite de la Meuse, assez grande activité des deux artilleries, en particulier dans la région au nord de la cote 344 et au Bois des Caurières.

Nous avons repoussé un coup de mains ennemi dans le secteur du canal du Rhône au Rhin. Rien à signaler sur le reste du front.

Notre aviation de bombardement s'est montrée particulièrement active dans la journée du 16 et pendant la nuit. De nombreuses sorties ont été effectuées par nos appareils, qui ont lancé 15,000 kilos de projectiles sur les installations de Stuttgart, le camp d'aviation de Colmar, les dépôts de Logelbach, les établissements militaires au sud de Metz, la gare de Thionville, les usines d'Uckingen, la gare de Sarrebourg, etc.

* * *

Communiqué anglais d'hier lundi, 17 septembre, à 9 h. du soir :

L'ennemi a tenté, ce matin, à la faveur d'un bombardement, un coup de main sur nos tranchées au sud de Lombaertzyde, mais il a été pris sous un feu violent et a subi de lourdes pertes avant d'avoir pu aborder nos lignes.

Activité de notre artillerie au cours de la journée dans le secteur d'Ypres.

L'artillerie allemande a été un peu moins active, sauf dans le secteur au sud de Lens et vers Nieuport.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien :

Rome, 17 septembre.

Sur les fronts du Trentin, dans le val Judicaria, des détachements ennemis, qui voulaient s'avancer vers nos lignes, ont été dispersés par nos feux d'infanterie.

En Carnie, une plus grande activité de l'artillerie ennemie a provoqué une vive réaction de notre part, dans le Haut-But et dans le val Fela.

Sur le haut plateau de Bainsizza, dans la nuit du 15 au 16, l'ennemi a tenté, dans quatre attaques successives, de recouvrer les tranchées perdues la veille. Il a été partout repoussé par nos troupes, qui ont fait 72 prisonniers, dont 2 officiers.

* * *

Vienne, 17 septembre.

Communiqué autrichien :

Sur l'Isonzo, pendant toute la journée, violent duel d'artillerie par intermittence. Après la tombée de la nuit, l'ennemi s'est avancé en vain trois fois à l'attaque, au sud de Podlesce. Sur la pente nord-ouest du San-Gabriele, des détachements de honveds ont ramené des prisonniers et des mitrailleuses, d'une offensive dans les tranchées ennemies.

Echos de partout

DISCRÉTION

Dès que le cabinet français de M. Ribot fut démissionnaire, M. Violette, ministre du ravitaillement, partit en vacances ; mais, avant de prendre le train, il envoya aux journaux une note disant que le ministre du ravitaillement, obligé de se rendre en Savoie, suspendait pour trois jours ses audiences.

Cette suspension se prolongera longtemps, car M. Violette n'a pas été repêché par M. Painlevé.

M. VIVIANI ÉTAIT MOINS QUE CONTENT

La nouvelle de l'acceptation de M. Painlevé de former le ministère français fut accueillie avec bonne humeur par tous les députés, sauf par M. Viviani.

On a entendu, dit-on, de terribles éclats de voix sortir du cabinet de M. Painlevé au ministère de la guerre. On aurait cru qu'il se livrait dans ce cabinet plusieurs batailles de Waterloo, tant les interjections brèves et héroïques se succédaient en feu roulant.

Il paraît que c'était M. Viviani qui s'expliquait sur son débarquement.

MOT DE LA FIN

On parlait dernièrement à Rome de l'existence extraordinaire de Bollo pacha, dont l'affaire défraye tout Paris. Quelqu'un demanda :

— Mais, c'est bien le frère de Mgr Bollo ?

— Pardon, répondit un prélat, le monsignor s'appelle Bollo ; lui, il se nomme *Rocambolo*.

Les événements de Russie

Le manifeste de Kerensky

Pétrograd, 17 septembre.

(Officiel.) — « La rébellion du général Kornilof est réprimée, mais le trouble que cette rébellion a porté dans les rangs de l'armée et dans le pays est grand. De nouveau, un danger mortel menace notre pays et sa liberté. Considérant nécessaire de préciser le régime politique du pays et tenant compte de la sympathie unanime et enthousiaste pour l'idée républicaine qui a transpiré si nettement lors de la conférence d'Etat à Moscou, le gouvernement provisoire déclare que le régime politique de la Russie est républicain et proclame la Russie : Etat républicain. La nécessité dicte que des mesures urgentes et décisives soient prises sans délai pour rétablir l'ordre de l'Etat ébranlé. Cette nécessité a engagé le gouvernement provisoire à remettre tout son pouvoir à cinq ministres avec le président du Conseil en tête.

« Le gouvernement provisoire se propose comme problèmes principaux le rétablissement de l'ordre dans l'Etat et la régénération de la capacité combattante de l'armée. Etant persuadé que seule une centralisation de toutes les forces vivantes du pays peut tirer la patrie de la pénible situation où elle est, le gouvernement tendra à se compléter en attirant dans ses rangs les représentants de tous les éléments qui travaillent aux intérêts fortuits et privés de partis ou de classes.

« Le gouvernement provisoire est sûr de réussir tout prochainement dans l'accomplissement de cette tâche. »

Pétrograd ou Moscou ?

Pétrograd, 17 septembre.

(Havas.) — Suivant des nouvelles de Moscou, on parle beaucoup du transfert du gouvernement dans cette dernière ville. Le maire, interrogé à ce sujet, a déclaré qu'effectivement il était probable que le gouvernement s'installe à Moscou.

Des recherches sont déjà faites pour trouver des locaux destinés aux administrations gouvernementales.

Accusation démentie

Pétrograd, 17 septembre.

(Havas.) — M. Savinkof, qui a été pendant les troubles le gouverneur de Pétrograd, a été accusé d'avoir distribué 10,000 fusils aux extrémistes. M. Savinkof oppose le démenti le plus formel à cette accusation.

Officiers massacrés

Londres, 17 septembre.

Selon le correspondant de l'*Exchange Telegraph*, à Copenhague, on rapporte, de Viborg, en Finlande, que le commandant de la IIe division russe, cantonnée en Finlande, général Oravovski, commandant la place de Viborg, et six autres officiers auraient été arrêtés pour s'être associés à Kornilof. Après leur arrestation, ces officiers furent conduits à l'Hôtel-de-Ville, pour y entendre la sentence du Conseil des ouvriers et soldats.

Des milliers de soldats qui s'étaient rassemblés au dehors prirent l'Hôtel-de-Ville d'assaut et tuèrent les sept officiers.

Calendrier

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

Quatre-Temps

Jeûne et abstinence

Saint Janvier et ses compagnons, martyrs

Le miracle du sang de saint Janvier qui se renouvelle encore à Naples, après 1600 ans, prouve que la puissance de Dieu n'est point affaiblie et que le culte des saints est toujours efficace.

Confédération

L'utilisation des forces hydrauliques

Le Conseil fédéral a nommé la commission consultative prévue par la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques.

Cette commission se compose de techniciens, d'administrateurs et de juristes. Elle est divisée en deux sections : l'une pour les forces hydrauliques, l'autre pour la navigation fluviale.

En font partie, notamment, M. Joseph Chuard, conseiller d'Etat, à Fribourg, et M. Evéquoz, conseiller national, à Sion.

Les élections au Conseil national

Une entente est intervenue, entre les trois partis politiques soleurois, pour les prochaines élections fédérales. Le parti radical garderait les mandats de conseillers aux Etats et deux mandats de conseillers nationaux. Les conservateurs-catholiques et les socialistes recevraient chacun deux mandats de conseillers nationaux. Le parti radical perdrait donc deux mandats de conseillers nationaux ; les deux autres partis en gagneraient chacun un.

* * *

M. le professeur Zschokke, député d'Argovie au Conseil national, a décliné une nouvelle candidature.

La Suisse et la guerre

Les avions étrangers

Dimanche après midi, a eu lieu, entre Varese et Côme, un grand concours d'avions italiens. De la frontière suisse, des observateurs ont pu suivre fort bien le grandiose spectacle. Quelques avions ont survolé légèrement et par mégarde le territoire suisse. Nos postes de garde leur ont tiré dessus.

A la frontière austro-suisse

La frontière austro-suisse, qui était restée ouverte jusqu'ici pour nos concitoyens suisses ayant des cultures sur le sol du Vorarlberg, est maintenant absolument fermée, même pour le petit trafic frontière. Il résultera de cette mesure un dommage important pour nombre d'agriculteurs du Rheintal saint-gallois.

Malfaiteurs publics

Il y a quelques semaines, c'était le socialiste Viret qui donnait le vol, du haut de la tribune du Grand Conseil vaudois, à la légende des soixante wagons de blé qui auraient été expédiés des bords du Léman en Allemagne. Cette nouvelle, câblée en Amérique, fit un tort énorme à notre pays et nous priva notamment d'un envoi considérable de maïs qui allait nous parvenir.

Hier, c'était de l'officine du *Grutli* socialiste, de Lausanne, que partait une information non moins fausse que celle du camarade Viret. Le *Grutli* accusait M. Schulthess, président de la Confédération, d'avoir exprimé sa satisfaction sur la prise de Riga, dans une voiture de tramways de Berne. Et l'organe socialiste s'empressait d'ajouter que Paris avait été avisé aussitôt des propos prêtés au premier magistrat suisse.

La *Revue* a pris la peine de se renseigner au Palais fédéral, où on lui a déclaré que M. le président Schulthess n'a jamais tenu les propos que lui attribue le *Grutli*.

FAITS DIVERS

SUISSE

Le crime de Valeyres-sous-Montagny

Un agent de la sûreté vaudoise a arrêté, à Valeyres-sous-Montagny, un individu soupçonné d'être l'auteur du meurtre commis dimanche sur la personne du petit Gaillard. Le meurtrier supposé a été conduit à Yverdon pour y être interrogé.

Meurtrier par colère

Dimanche soir, entre 7 et 8 heures, deux femmes de Malleray (Jura bernois), Mmes veuve Unternæher et Grossenbacher, se promenaient dans la campagne. Elles traversèrent un champ appartenant à Edmond Garraux, conseiller municipal et bourgeoisial. Commirent-elles dans ce champ, en passant, quelques déprédations ? C'est ce que l'enquête établira. Il suffit que, tout à coup, le propriétaire du champ assaillit les deux femmes, armé d'un énorme gourdin, et les en frappa avec une brutalité inouïe. A la suite des coups reçus, Mme Unternæher est morte dans la soirée ; Mme Grossenbacher a la mâchoire fracassée et d'autres blessures moins graves.

L'auteur de l'attentat a été arrêté et incarcéré à Moutier.

FRIBOURG

Election au Grand Conseil du 23 septembre 1917

CERCLE DE LA BROYE

Candidat conservateur,

M. Adrien Corminbœuf

syndic de Domdidier

Les funérailles du lieutenant-colonel Vicarino

Le coup brutal qui avait frappé, en pleine vigueur, le lieutenant-colonel Vicarino, avait profondément chagriné tous ceux qui étaient ses amis ; mais ses derniers moments et ses funérailles auront apaisé et adouci leur grande douleur. L'Eglise et la patrie ont uni maternellement, ce matin, leurs pompes et leurs consolations pour rendre moins dur le dernier voyage au champ du repos.

C'est M. le chanoine Conus, recteur de Saint-Pierre, qui a procédé à la levée du corps, puis, au son des cloches de Saint-Michel, le cortège s'est mis en marche, imposant, par la rue des Alpes, le square de la Poste, les Places et le Varis. Après la Croix, que précédaient huit gendarmes en grande tenue, s'avançaient deux musiques militaires, la deuxième compagnie du bataillon neuchâtelois 125, suivant son commandant. Dix bannières de sociétés de la ville étaient enroulées autour de leur hampe, en signe de crêpe. La société de chant, au complet, marchait devant le clergé.

Le cercueil, toujours voilé du drapeau fédéral et surmonté de la casquette et du sabre du défunt, était placé sur un corbillard traîné par deux chevaux. Avant le char funèbre, des soldats portaient une trentaine de couronnes, une vingtaine d'autres, de toute beauté, garnissaient trois landaus qui suivaient le corbillard.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre des compagnons d'armes du défunt : les lieutenants-colonels Meyer et Spycher et les majors Diesbach et Apothéloz. Immédiatement après, marchaient les lieutenants-colonels Bonhôte et Honoré Vonderweid.

Venaient ensuite la famille du colonel et les représentants de cette autre grande famille qu'était pour lui l'armée. C'étaient le commandant par intérim de la 2e division, colonel de Perrot, et son état-major, parmi lequel, les colonels Schæchtelin et Guillet, le commandant de la brigade 19, colonel Blanchod, et les officiers de l'état-major du régiment 38. La Direction militaire cantonale était présente au complet, M. le conseiller d'Etat Vonderweid en tête, avec le colonel Reynold et le capitaine Otto. Puis c'était le conseil communal de Fribourg, avec son huissier.

Après les délégations officielles, la musique de Landwehr jouait une marche funèbre ; puis s'avançait, porté par un adjudant-sous-officier, et voilé de deuil, le drapeau du bataillon 16 précédant la phalange nombreuse des officiers, sous-officiers et soldats, venus par centaines rendre le dernier hommage à celui qui fut leur camarade ou leur chef.

En tête des officiers fribourgeois figurait l'état-major de la place de Fribourg : le colonel Romain Week et le lieutenant-colonel Helfer.

Un groupe compact d'officiers et de soldats internés avaient aussi pris place dans le cortège, qui se terminait par les délégations des conseils et du personnel des établissements dont M. Eugène Vicarino avait été l'administrateur. Les organes de direction de la Banque cantonale et leurs employés étaient là *in corpore*, entourant

---

25 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

DENYSE

Par M. MARYAN

L'Allemande rit, de son rire un peu lourd. Les nuances lui échappaient, et elle n'avait, d'ailleurs, pas attendu d'être à Paris pour fréquenter les théâtres.

— On ne fait pas de pièces uniquement pour les jeunes filles, répondit-elle avec condescendance. Celle-ci est très convenable ; voyez combien il y a de jeunes figures dans les loges ! C'est sans doute la première fois que vous venez au théâtre ?

— Oh ! oui.

— Alors, rien d'étonnant à ce que vous soyez un peu effarouchée... Vos compatriotes ne sont pas si sévères... ni les miennes non plus, ajouta-t-elle avec un scrupule de véracité. Le fond est moral, il ne faut pas s'offusquer des détails.

Mais Denyse ne pouvait plus jouir sans arrière-pensée. Elle revoyait les figures calmes et pensives de ses maîtresses, elle entendait leurs recommandations inquiètes en se séparant de cette enfant sans mère. Et une petite épine la blessait tout à coup au cœur : comment Mlle de la Ligeraie, en qui elle avait une si aveugle confiance, et qu'elle regardait comme la perfection même, l'avait-elle envoyée là ? Au fait, peut-être ne connaissait-elle pas l'œuvre ; mais même en ce cas, n'avait-elle pas été imprudente ? Et la pauvre Denyse, qui était absolue comme toutes les personnes jeunes, sentait péniblement que sa confiance et son admiration étaient vaguement atteintes.

Derrière elles, il y avait dans la loge un couple d'un certain âge, d'apparence provinciale. Comme les applaudissements qui avaient accueilli une certaine tirade s'apaisaient, elle entendit le monsieur dire à voix basse :

— C'est raide, pour le Théâtre Français !

Et sa compagne répondit d'un ton sévère, à peine contenu :

— Les mères sont sans scrupule, à Paris... Comment amène-t-on ici d'aussi jeunes filles !

Denyse n'était pas encore accoutumée à qualifier de « vieux jeu » les appréciations des personnes âgées, ni à dédaigner la province. Elle sentit un petit coup au cœur, et se mit à désirer ardemment que le spectacle finît. Le rideau tomba enfin, et Hilda se leva, satisfaite.

— Etes-vous contente ? demanda-t-elle. C'est fort bien joué, et la pièce est charmante.

— Oh ! oui, c'est admirablement joué, et je vous remercie beaucoup de m'avoir amenée... Seulement, ajouta-t-elle, voulant être sincère, et pâlissant un peu de son courage, j'aurais aimé qu'elle fût un peu plus... un peu moins...

— Il y a eu quelques situations risquées, mais cela peut se voir, dit Hilda, tout en guidant sa compagne vers la sortie.

Le trajet, en taxi, ne fut pas très long. Denyse demeurait un peu malheureuse. Elles arrivèrent dans la rue déserte ; Hilda paya le cocher, se fit ouvrir, puis tourna le commutateur pour éclairer l'escalier.

— Bonne nuit... Nous recommencerons... Je ne puis aller seule au théâtre, et je l'aime passionnément...

Denyse monta sans bruit dans sa chambre, ôta son manteau, et presque aussitôt s'entendit appeler. La porte de communication qui donnait de sa chambre dans celle de Mlle de la Ligeraie était entr'ouverte. Elle la poussa vivement, et vit sa tante soulevée sur son oreiller, et lui faisant signe d'approcher.

— Je ne dormais pas, et j'avais hâte de connaître vos impressions, petite fille... Vous êtes-vous amusée ?

— Oh ! c'était joué merveilleusement, mais... Vous ne connaissez pas la pièce ?

— Je ne l'ai pas vue, mais j'en ai lu l'analyse ; c'est très joli.

Denyse sentit plus vive sa petite blessure.

— Elle m'a troublée, repoussée, dit-elle d'une voix altérée, et cependant, je ne l'ai pas comprise.

— Vous ne l'avez pas comprise ! Vraiment ! dit Mlle de la Ligeraie, riant malgré elle. Quelle chère petite provinciale vous êtes ! Pensez-vous que je vous aurais envoyée voir une pièce inconvenante ?

— Oh ! non, mais...

— Vous êtes étonnamment jeune, plus jeune que votre âge, ma petite chérie, et vous me semblez, en outre, terriblement scrupuleuse... L'éducation que vous avez reçue a du bon, surtout pour les femmes destinées à habiter la province ; mais à Paris, les jeunes filles sont fort averties... Du reste, mon enfant, je ne voudrais froisser en rien des sentiments respectables, quelle qu'en soit l'exagération. Il ne faudra aller voir que des pièces classiques ; Hilda trouvera assez de personnes pour l'accompagner, quand je ne serai pas libre, et je ne vous confierai à elle que pour la musique... L'Opéra ou l'Opéra-Comique ne vous choqueront pas ? Bonsoir, petite Denyse.

Denyse posa ses lèvres sur le front encore blanc et lisse, encadré, à cette heure, de bandeaux épais.

— Vous ne m'en voulez pas ? dit-elle timidement.

— Vous en vouloir d'être une petite oie blanche ! Non certes, je vous aime bien ainsi, dit en riant Mlle de la Ligeraie. Allez bien vite dormir, je suis sûre que vous n'en pouvez plus... J'ai défendu qu'on vous éveille demain...

Denyse rentra dans sa chambre, ferma la porte, et commença, pensive, un peu malheureuse, à défaire ses cheveux.

CHAPITRE XVII

Elle dormit mal, peut-être à cause même de l'excès de la fatigue, peut-être par suite de la lutte qui se livrait en elle entre l'instinct froissé de sa conscience et sa sympathie pour Mlle de la Ligeraie.

Le lendemain, Mireille lui demanda avec un intérêt évident de lui raconter la pièce.

— Je ne l'ai pas bien comprise, répondit Denyse, sincère.

Mireille éclata de rire.

— C'est vous qui devriez être la fille de maman, dit-elle. Toutes les jeunes filles de mes cours y sont allées.

— Plût au ciel que j'eusse une mère, fût-elle très sévère ! dit Denyse, les larmes aux yeux.

Mireille l'embrassa, moitié tendre, moitié moqueuse.

— Ne soyez pas vieux jeu, dit-elle, et supportez bravement l'immersion dans le flot parisien. Ma pauvre chère mère me rappellerait bien vite si elle le connaissait. En attendant, préparez-vous à venir commencer demain à la Croix-Rouge. Vous êtes un peu jeune pour suivre les cours, mais Mlle de la Ligeraie obtiendra une dispense avec d'autorisation de votre tuteur.

— Ce n'est pas trop impressionnant ?

— Non, non... On y va par gradation ; vous serez d'abord employée à rouler des bandes et à les stériliser... Et Mlle de la Ligeraie a dit aussi que vous suivrez une série de leçons de cuisine avec les Anglaises, qui veulent apprendre la cuisine française. Et plus tard, vous pourrez donner ici même des leçons, elle l'a dit...

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le Correspondant, 25 août 1917. — Le fédéralisme ou autonomisme en Russie : ***. — Silhouettes de guerre : Le baron Sidney Sonnino : Miles. — Un grand ami français des Etats-Unis d'Amérique : Augustin Cochin : Henry Cochin. — Une loi de biologie humaine. — L'idée fait la force : docteur Grasset. — Charles Baudelaire : Alfred Poizat. — La « Société des nations » dans le passé. — Aspirations, utopies et légendes : de Lanzac de Laborie. — Les animaux sous la tourmente : Adrien Bertrand. — Un projet de mariage du duc d'Orléans (1836). — Notes et aperçus. — Chronique politique : Intérim. — Bulletin bibliographique.

Abonnement : un an, 35 fr. ; six mois, 18 fr. On s'abonne à Paris, rue Saint-Guillaume, 31.

MM. les conseillers nationaux Wuilleret et Deschenaux et M. le directeur Figi.

Un public de plusieurs milliers de personnes se joignit à l'imposant cortège, dont les premiers groupes entrèrent à l'église Saint-Pierre au chant du *Subvenite*, de Bovet.

Aussitôt, l'office de *Requiem* commença, célébré par M. l'abbé Kolly, capitaine-aumônier du 38e régiment, assisté de M. le directeur Savoy et M. le chanoine Wæber, l'ancien et le nouvel aumônier du 7e régiment.

La messe funèbre à quatre voix, de Bovet, fut donnée en entier, par la société de chant, qui mit dans son exécution, dirigée par le maëstro, une expression d'une rare piété.

Le chant du *Libera me* termina l'émouvante cérémonie, pendant laquelle la troupe, qui occupait à elle seule tout un côté de la nef et le chœur de l'église, ne cessa de garder l'attitude la plus respectueuse. Il en fut de même de la foule, qui, avant et après la messe, formait la haie sur le parcours du convoi funèbre.

Au sortir de l'église du Collège, le cortège se reforma dans le même ordre que pour l'arrivée, et se rendit au cimetière, par la rue de Lausanne, le Pont-Muré, la Place Notre-Dame, la rue des Cordeliers et la rue de Morat. La route fut longue jusqu'à Saint-Léonard, où le convoi funèbre n'arriva qu'à 11 heures. Là, tandis que le détachement faisant le service d'honneur était au garde-à-vous, l'assistance s'assembla autour de la tombe béante. M. l'aumônier Kolly récita les prières liturgiques, puis des paroles de gratitude patriotique, de foi et d'espérance chrétienne tombèrent sur le cercueil encore enveloppé des couleurs nationales. Ce fut M. l'abbé Kolly qui parla le premier, au nom du 38e régiment. Il s'exprima en ces termes :

Officiers, sous-officiers et soldats,

La mort ne change pas l'homme, mais, montrant ce qu'il est, elle nous révèle parfois tout entier celui qu'elle nous ravit ; frappant comme la foudre, elle terrorise tout ensemble et éclaire ceux qu'elle épargne, en leur montrant, dans ses victimes, et la faiblesse et la grandeur de l'humanité soumise à cette épreuve, la plus cruelle qui puisse nous atteindre.

Le 38e régiment vient d'être frappé par un de ces coups de foudre, qui bouleverse tout l'homme, brise le cœur et éclaire l'esprit.

La mort du cher colonel Eugène Vicarino plonge dans le deuil son régiment, et l'état-major en particulier pleure le chef aimé et si soudainement disparu, comme on pleure un père de famille, comme on pleure un ami bien-aimé.

Ces morts, presque subites, qui surprennent des hommes, montrent au grand jour la beauté et la grandeur des âmes qu'elles viennent cueillir, comme parfois un torrent impétueux emporte, en pleine floraison, des arbres entiers qui donnaient des plus belles espérances.

Il y a quelque chose de plus éloquent qu'un discours : c'est une belle vie ; il y a quelque chose de plus éloquent encore qu'une belle vie : c'est la belle et sainte mort d'un chrétien.

Or, le cher colonel que nous pleurons a couronné une vie trop tôt brisée par une de ces morts qui laisse entrevoir aux amis éplorés la certitude de l'au-delà, la confiance en un monde meilleur ; une mort qui fut pour nous, les témoins en larmes, la réalisation de la parole du grand apôtre Paul : « Je sais en qui j'ai cru ; j'ai confiance, parce que celui que j'aime est tout-puissant, et j'attends de lui la récompense éternelle. »

Nous qui fûmes les témoins de ses derniers instants, nous pouvons dire quelle beauté d'âme, quelle grandeur morale, quelle puissance chrétienne, quelle profonde piété cachait son âme énergique, sincère et loyale.

C'est dans la mort que le chrétien triomphe, car sa gloire commence quand toutes les autres gloires finissent. Le chrétien sincère qu'était Eugène Vicarino nous a montré combien est vraie cette parole de nos Saints Livres : « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. » Et l'une des dernières et pressantes recommandations tombées de ses lèvres fut celle-ci : « Priez, priez toujours, il ne faut pas attendre pour cela le dernier moment, car alors, c'est trop tard. »

Le calme admirable, la grande et chrétienne résignation du mourant, l'acceptation généreuse de l'épreuve de la mort, l'édifiante piété avec laquelle il récita les dernières prières, ont montré hautement qu'il n'avait, lui, pas attendu ce dernier moment pour prier.

Et voici que sa dépouille mortelle est rentrée dans son cher Fribourg, enveloppée de ce drapeau qu'il a tant aimé, si noblement servi, et pour lequel il a versé son sang ; réalisant son désir, formulé maintes fois aux siens, de revenir, le corps mutilé au service de la patrie ; et ce n'est pas seulement un membre qu'il lui a sacrifié, mais tout le sang de ses veines.

De toute son âme, il aimait les soldats de son régiment. L'énergie de son commandement pouvait voiler par-ci par-là la bonté de son cœur. Mais que de fois, au retour de ses inspections et de ses visites aux différents bataillons, il nous disait, à nous, les officiers de l'état-major, sa famille militaire plus intime, son admiration pour la belle endurance, le courage soutenu et le bon esprit déployé par ses chers soldats de la landwehr neuchâteloise et genevoise.

L'ordre du jour du 12 septembre, par lequel il prit congé de ses troupes, montre bien les sentiments qu'il a toujours eus pour elles.

« Au régiment d'infanterie 38.

« Par suite d'accident, je me vois forcé, à mon bien grand regret, d'abandonner, pas pour toujours, espérons-le, le commandement du régiment 38.

« Je tiens à exprimer à tous les officiers et soldats la satisfaction que j'ai éprouvée, d'une façon continue, en constatant le zèle, la bonne volonté et l'entrain que chacun mettait à remplir son devoir. Je nous en garde à chacun une très vive reconnaissance, et c'est avec une profonde sincérité que je vous déclare que c'était pour moi un très grand honneur et une très grande joie d'être à la tête du 38e régiment. Je vous dis au revoir et suis persuadé que vous travaillerez toujours pour le bien de notre chère armée et la sauvegarde du pays. »

« Signé : Commandant du régiment 38,

Vicarino. »

Eh bien, cher colonel, au nom du régiment 38, au nom de vos officiers de l'état-major, au nom des officiers de vos trois bataillons, au nom des sous-officiers et de tous vos soldats, je viens vous redire aujourd'hui, hélas ! au bord de votre tombe, que tous, ce fut avec un serrement de cœur que nous vous vîmes vous éloigner de nous, surtout dans d'aussi tragiques et douloureuses circonstances. Votre désir, que nous partagions, de reprendre le commandement du régiment 38 ne s'est pas réalisé. Dieu en a décidé autrement, il a demandé de vous le sacrifice de votre vie au service de la patrie ; vous l'avez consenti généreusement.

Que tous ceux qui vous ont aimé, votre chère famille, vos amis, vos soldats s'inclinent douloureusement devant votre tombe, mais qu'ils se relèvent, réconfortés et fiers ; car donner sa vie, comme vous l'avez fait, c'est, pour un chrétien, la mort la plus rassurante, et pour un soldat, le trépas le plus glorieux.

Après ce touchant témoignage de l'aumônier qui reçut les dernières prières du défunt, le colonel Blanchod, commandant de la brigade 19, sous les ordres duquel était placé le lieutenant-colonel Vicarino, rappela quelques-unes des qualités militaires du commandant du 38me régiment, enlevé, dit-il, en pleine possession des forces et des talents qu'il mettait avec une si complète abnégation au service du pays. Le colonel brigadier souligna la conscience avec laquelle le lieutenant-colonel Vicarino accomplissait ses obligations militaires ; c'était un soldat dans l'âme, un chef qui subordonnait tout à ses devoirs. Aussi emporte-t-il les regrets de ses supérieurs, en même temps que ceux des soldats, qu'il conduisit toujours en officier de troupe conscient de ses responsabilités.

Au nom de la Société fribourgeoise des officiers, M. Auguste Schorderet dit excellemment les mérites du patriote fribourgeois que fut le lieutenant-colonel Vicarino :

Dans la soirée du 31 juillet 1914, dit-il, au moment où l'ordre de mobilisation générale mettait de l'enthousiasme et de l'angoisse à la fois dans tous les cours, la population fribourgeoise s'était réunie dans la vaste cantine, désormais inutile et sans but, érigée pour la fête fédérale des sous-officiers. Là, au milieu des chants patriotiques, dans le tumulte enfiévré d'une foule houleuse, dominant le bruit et imposant le silence, une voix mâle, vibrante et bien timbrée, s'éleva pour rappeler le devoir patriotique et inviter le peuple à saluer le drapeau à la croix blanche qui allait précéder nos bataillons dans leur marche à la frontière. Par la chaleur, la conviction profonde et la sincérité de ses accents, cette voix transformait soudain l'émotion générale en un inoubliable élan d'enthousiasme !...

Celui qui communiquait ainsi à la masse l'ardeur généreuse de ses propres sentiments, se disposait lui-même à répondre à l'appel, à faire son devoir, tout son devoir d'officier fribourgeois et d'officier suisse !...

Il est là, à jamais silencieux maintenant, fauché en pleine activité, en pleine espérance, à son poste d'honneur et de devoir ! Il est là, sous les plis de ce drapeau qu'il aimait et qu'il a servi loyalement jusqu'au sacrifice suprême ; il est là, frappé par un accident stupide, arraché brutalement au bonheur de son jeune foyer, à de chaudes affections, ayant répondu à l'appel de Dieu comme il avait répondu à l'appel de la patrie, simplement, noblement, héroïquement... Et c'est à lui que je viens apporter le dernier salut du corps des officiers fribourgeois, de ses anciens subordonnés, en même temps que les regrets et les larmes de ses amis !...

Devant cette tombe ouverte prématurément, des souvenirs se pressent en mon esprit étreint de douleur ! Souvenirs militaires, du bataillon 14, de ces cours de répétition, de 1909 à 1913, qui nous semblent aujourd'hui si lointains, de ce premier départ pour la frontière en 1914, dans l'angoisse de l'incertitude et dans l'enthousiasme patriotique ; souvenirs de nos exercices auxquels le major Vicarino, en chef consciencieux, méthodique et capable, savait donner autant d'entrain que d'intérêt soutenu ; souvenirs de nos hommes réunions d'officiers, le soir, après le travail, où, sous son impulsion franche, régnait cette camaraderie et cette bonne amitié qui faisaient une véritable famille de notre corps d'officiers !...

M. Schorderet rappela que le major Vicarino fut vice-président central de la Société suisse des officiers, qu'il mit tout son zèle et toute son énergie dans ses fonctions absorbantes et souvent délicates, et qu'il déploya notamment une activité éclairée dans l'œuvre importante de la souscription nationale en faveur de l'aviation. Il le montra aux réunions de la Société fribourgeoise des officiers, toujours cordial et bienveillant, toujours disposé à travailler au développement des connaissances militaires, toujours prêt à donner des preuves tangibles de ce bel esprit de dévouement qu'il apportait à toutes les œuvres et à toutes les associations dont il faisait partie...

Puis ce furent des souvenirs plus intimes, plus proches, des souvenirs d'ami qu'évoqua M. Schorderet.

Souvenirs innombrables, dit-il, égrenés dans ma mémoire et précieux à mon cœur ! Les camarades, ceux qui ont servi sous les ordres du lieutenant-colonel Vicarino, et ceux qui ont eu le bonheur de posséder son amitié, les partagent, en savent le prix et éprouvent les mêmes sentiments de profonde tristesse et d'émotion violente qui closent les lèvres et comprimant la gorge...

Tandis que sur lui hélas ! va se fermer la tombe, tandis qu'il va dormir son éternel sommeil, ces souvenirs demeureront en nous, et c'est par eux qu'il va survivre dans notre estime, dans notre affection et dans notre amitié.

Sa mémoire incarne pour nous, qui avons jadis servi sous son commandement, au bataillon 14, de passé militaire de notre jeunesse, un passé tout rempli de belles émotions, de nobles travaux, de devoir loyalement accompli, courageusement accepté. Elle incarne les luttes et les efforts de notre Société fribourgeoise des officiers, comme aussi, pour ses amis, ses intimes, en elle revivent toutes les joies et toutes les peines qu'il a partagées, comprises, et auxquelles il a donné le témoignage de son cœur ouvert et généreux.

Après ce bel hommage d'un ami, prononcé d'une voix contractée par l'émotion, la Société de chant exécuta le poignant *Adieu suprême*, de Bovet, puis le maëstro lui-même tint à redire tout ce que la Société qu'il dirige doit à M. Eugène Vicarino. Il rappela les longues années de collaboration dévouée et désintéressée que M. Vicarino a passées dans la société de chant et ses succès de soliste, avant d'assumer, avec le même zèle et le même entrain, les délicates fonctions présidentielles. Le jour même de son accident, il écrivait à M. Bovet, pour préciser les détails du programme de travail d'hiver de sa chère société de chant. Avec cette société, celle des concerts, l'orchestre et, en général, le mouvement musical et artistique de Fribourg voient disparaître en la personne du défunt un champion ardent, éclairé, généreux.

S'adressant plus particulièrement aux soldats qui entouraient la tombe, l'orateur leur dit combien grande et sublime est leur tâche de gardiens de l'intégrité et de l'indépendance du pays, cette tâche qui a coûté la vie au chef valeureux et bon qu'était le lieutenant-colonel Vicarino.

Dans une péroraison d'une belle élévation de pensée, M. Bovet traduisit encore avec émotion les sentiments de regret et d'espérance chrétienne qui remplissaient les cœurs de l'assistance, puis les dernières prières furent prononcées.

Dès que le cercueil eut été descendu dans la tombe, les salves réglementaires furent tirées. Il était passé midi quand les troupes, tambour battant, quittèrent le cimetière où repose désormais le lieutenant-colonel Vicarino.

Le groupe d'obusiers

Le groupe d'obusiers de 15 cm. vient de nous arriver. Il est entré en ville par la route de Morat et a gagné l'arsenal. Cette belle troupe a été fort admirée.

Les communes amies de l'école

La commune d'Attalens a accordé à ses sept instituteurs et institutrices l'allocation entière votée par le Grand Conseil.

Les autobus de la Singine

Par décision du Département fédéral des postes et des chemins de fer, la Compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère a assumé, dès le 16 septembre, le service de transport des voyageurs et de la poste de Fribourg-Planfayon par l'une et l'autre des routes précédemment desservies par la Compagnie des autotransports de la Singine.

L'horaire des courses d'automobiles sur ces parcours reste en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Les vendanges au Vully

Grâce au temps si favorable des deux premières semaines de septembre, le vignoble du Vully offre un coup d'œil réjouissant, du moins dans les parcelles où la culture et le sulfatage ont été opérés avec le soin voulu. La maturité du raisin a été extraordinairement rapide. Aussi compte-t-on sur un vin de première qualité. On croit que les prix s'établiront sur la base de 80 francs la gerle de raisin pressé. Il est question de 1 franc 20 comme prix du litre de moût.

La vendange, qui a commencé hier par endroits, battra son plein dès demain, mercredi.

Les cultures de légumes de Chiètres

La Société de culture des légumes de Chiètres, société anonyme, a décidé d'élever son capital-actions de 70,000 à 120,000 fr. Elle distribue *pour 1916-1917 un dividende de 6 %.*

Football

Le comité d'organisation du tournoi d'inauguration du nouveau terrain de jeu du Football Club Fribourg, avait tout d'abord fixé cette manifestation pour le 16 septembre ; cette date coïncidant avec le Jeûne fédéral, le club a pris la décision de renvoyer à dimanche prochain, 23 septembre, cette journée sportive. Nous croyons qu'il n'est pas inutile de faire part, au nombreux public s'intéressant à la cause sportive de notre ville, des changements apportés au programme primitivement établi.

Les clubs qui prendront part à cette joute seront : Le F. C. Servette de Genève ; le F. C. Berne ; le F. C. Bienne et le F. C. Fribourg (anc. Stella). Toutes ces équipes ont déjà remporté plus d'un titre, dans des compétitions auxquelles elles ont pris part et se sont fait remarquer par leur jeu exemplaire. Etant donnée la récompense qui attend le vainqueur de la journée, chacune d'elles se présentera avec ses meilleures unités. Nous donnerons sous peu de plus amples détails sur les équipes qui seront mises en présence. Nous attirons l'attention du public sur l'avantage qu'il y aura pour les spectateurs de prendre leurs billets à l'avance, pour éviter l'encombrement aux guichets de la caisse du Parc des Sports.

Billets en vente dès ce jour, dans les magasins de cigares ci-après : Au Pacha, rue du Tilleul ; à la Havane, rue de Romont ; au Cosmopolite, rue de Romont ; Ed. Fischer, avenue de la gare et à la Librairie Rouart et Cie, rue de Lausanne.

Prix des places : Messieurs 0 fr. 70 ; dames, militaires, enfants 0 fr. 40. Le journal de fête sera remis gratuitement avec les billets.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h. précises, répétition.

Musique « La Concordia ». — Demain, mercredi, à 8 ½ h. du soir, reprise des répétitions. Après la répétition, assemblée ordinaire pour la nomination des vérificateurs des comptes.

Gemischter Chor. — Heute abend, 8 ½ Uhr, Uebung.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

** Fumez les Cigares Frossard « Pro Patria »

DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Commentaire Havas

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — Il n'y a eu encore, hier, que des opérations secondaires sur le front français.

Dans la zone anglaise, un raid allemand au sud de Lambaertzyde, sur les lignes de nos alliés, a échoué et a coûté aux assaillants des sacrifices sévères.

De leur côté, nos alliés ont exécuté avec succès plusieurs coups de main importants.

En Artois, sur l'ensemble des positions, le duel s'est maintenu assez vif entre les deux artilleries.

Dans le secteur français, les Allemands ont fait une tentative dans la forêt d'Apremont, tentative soutenue par une sérieuse préparation d'artillerie. Ils ont d'abord réussi à pénétrer sur quelques points de nos tranchées avancées ; mais leurs éléments ont été aussitôt chassés. Finalement, notre ligne est restée intacte entre nos mains.

Un coup de main lancé par l'adversaire, hier matin, le long du canal du Rhône au Rhin, n'a pas eu plus de succès.

Toute la journée, la lutte d'artillerie est demeurée active dans les secteurs habituels au nord de l'Aisne, en Champagne et des deux côtés de la Meuse.

Enfin, l'aviation franco-anglaise fait toujours preuve de l'activité la plus vigilante et la plus efficace en bombardant les bâtiments militaires et les usines loin en arrière du front ennemi.

Bulletin allemand

Berlin, 18 septembre.

Communiqué officiel du 17 septembre, au soir :

Assez forte activité de feu seulement en Flandre.

Le généralissime français en Alsace

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — *Le général Pétain est allé, ces* jours derniers, rendre visite aux populations libérées d'Alsace.

Lors de son dernier voyage dans la région du Haut-Rhin, il avait été accueilli par les maires des villes et des villages, qui avaient tenu à lui apporter l'assurance de l'absolu dévouement de leurs administrés envers la mère patrie.

Au cours de son nouveau voyage, le général Pétain a été accueilli dans les villes et villages avec une joie que contenait difficilement le désir formel qu'il avait exprimé de laisser à sa visite un caractère très simple.

Le général s'est rendu chez les maires et notables des principales communes, s'enquérant des besoins locaux au point de vue industriel et agricole, s'informant des rapports existants entre les populations civiles et l'armée et l'administration militaire.

A Wesserling, à Thann, à Massevaux, à Dannemarie, il a recueilli l'assurance que le caractère alsacien, traditionnellement ami de la troupe, avait conservé toute sa sollicitude à l'égard des soldats et que la population était profondément heureuse de vivre de nouveau dans le contact permanent des régiments français.

Autour de la note du Pape

Londres, 18 septembre.

L'Agence Reuter apprend que, pour autant qu'on peut l'établir, les Alliés n'ont pas l'intentions de répondre aux propositions de paix du Pape jusqu'à ce que les puissances centrales aient envoyé leur réponse au Vatican.

Cependant, l'attitude de la Grande-Bretagne est entièrement conforme à la réponse que M. Wilson a déjà envoyée au Pape.

Le cabinet monténégrin

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — Le roi du Monténégro a nommé ministre de l'instruction et des cultes et ministre intérimaire de la justice le Dr Pierre Cholch, précédemment directeur au ministère des finances et des travaux publics en remplacement de M. Volgko Miltchivitch, dont la démission a été acceptée.

Collision en mer

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — Le paquebot français *Orénoque* et le bâtiment pétrolier *Bouvet* sont entrés en collision dans la Méditerranée, le 12 septembre, à 23 heures.

Un incendie s'est déclaré sur le *Bouvet*, qui a coulé par suite d'une explosion, un quart d'heure plus tard. Il n'y a pas eu de victimes dans le personnel du navire, dont l'évacuation s'est opérée en temps utile. L'*Orénoque*, malgré *ses avaries, a pu atteindre la côte algérienne. On* signale la disparition de quelques-uns des travailleurs indigènes, qui ont quitté le bord au moment de la collision.

Refus d'exportation ?

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — On mande de Londres aux journaux que le gouvernement américain a décidé que, à partir de jeudi, 20 septembre, il ne serait plus accordé aucune licence d'exportation pour les pays suivants : Allemagne (y compris les colonies, possessions et protectorats), Autriche-Hongrie, Albanie, Belgique occupée, Bulgarie, Danemark (y compris les colonies, possessions et protectorats), Grèce, Hollande, Luxembourg, Norvège, Suède, Suisse et Turquie.

(Il convient, dit l'Agence télégraphique, de n'accueillir que sous toute réserve cette nouvelle, qui n'est pas encore confirmée.)

SUISSE

Le ravitaillement de la Suisse

Genève, 18 septembre.

Le ministre des Etats-Unis à Berne a été appelé par son gouvernement pour discuter à Washington la question du ravitaillement de la Suisse. Il a passé, hier soir lundi, à Genève, se dirigeant sur Paris, d'où il se rendra directement à Washington.

Budget des C. F. F.

Berne, 18 septembre.

Le projet de budget des C. F. F. pour 1916 prévoit, au compte de profits et pertes, un excédent de dépenses de trente-huit millions et demi. Sont compris dans cette somme l'amortissement et les versements ordinaires au fonds de réserve, ainsi que le supplément de renchérissement à tout le personnel.

Accident de montagne

Kandersteg, 18 septembre.

En descendant du Hohturli, le canonnier Rudolf Muller, de Bâle, a fait une chute mortelle. Au cours d'un exercice sur une pente de neige, il perdit l'équilibre et fut précipité la tête en avant et vint se fracturer le crâne contre une paroi de rochers. Un autre soldat a été blessé assez gravement. Une colonne de secours est partie, au cours de l'après-midi, pour ramener le corps de Muller.

Chambres fédérales

Berne, 18 septembre.

Le *Conseil national* reprend le débat sur le rapport du Conseil fédéral relatif aux mesures assurant la neutralité, au chapitre des affaires militaires. M. Bertoni (Tessin) défend d'abord le principe de contrôle parlementaire et M. Ryser (Jura bernois) se plaint des acquisitions abusives pour le service des fortifications. Répondant à M. Bertoni, le rapporteur, M. Bühlmann, rappelle les dangers qui menacent notre pays et la nécessité de l'effort militaire.

M. Decoppet, conseiller fédéral, annonce qu'il est disposé à faire droit dans la mesure du possible aux vœux du parlement ; puis la motion est adoptée, par 86 voix contre 1, à l'appel nominal.

Le *Conseil des Etats* continue le débat sur la loi relative à l'impôt du timbre. MM. Pettavel et consorts ont déposé une demande d'interpellation demandant au Conseil fédéral de s'expliquer au sujet des mesures d'économies des C. F. F., notamment en ce qui concerne la suppression des billets de retour. La commission chargée d'examiner le projet d'augmentation du nombre des membres du Conseil fédéral a été constituée de neuf membres, parmi lesquels, pour la Suisse romande, MM. Pettavel (Neuchâtel) *Python* (Fribourg) et Gabuzzi (Tessin).

Publications nouvelles

Elevage simple et pratique des poules. — Maladies et soins. — Principales races, par Mayor-Delapraz. Prix : 1 fr. 80. — Estavayer, Imprimerie H. Butty et Cie, 1917.

La situation économique que traverse notre pays et qui s'aggrave de jour en jour, fait de ce manuel de 140 pages un ouvrage de toute actualité. Aussi nous sommes certains que la première édition qui vient de sortir de presse s'enlèvera rapidement.

Il y a beaucoup de volailles dans notre pays ; cependant il n'y en a pas encore assez, puisque nous sommes obligés d'importer les divers produits de la basse-cour (poules, œufs, volailles mortes, etc.) pour des sommes énormes. Chaque année, plus de trente-cinq millions de francs sont nécessaires pour payer les achats que nous faisons à l'étranger. Qui donc ne trouverait pas décidément trop lourd, pour un pays aussi petit que le nôtre, un tribut pareil ? Il faut donc que tous, nous unissions nos efforts pour faire changer, autant que possible, cet état de choses.

L'auteur de ce manuel, M. Mayor-Delapraz, une autorité en la matière, traite d'une façon complète tout ce qu'il importe de connaître sur l'élevage des poules.

L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres : 1. logement ; 2. ustensiles de basse-cour ; 3. alimentation ; 4. incubation ; 5. élevage des poussins ; 6. séparation des sexes ; 7. la mue ; 8. la sélection ; 9. âge des volailles ; 10. engraissement des volailles ; 11. sacrifice et préparation des volailles ; 12. les œufs ; 13. les sous-produits ; 14. maladie des volailles ; 15. les races de volailles.

L'ouvrage contient plus de quarante illustrations. Le prix modique de met à la portée de toutes les bourses.

Avec un tel guide nous sommes certains que l'aviculture fera des progrès dans notre pays. En favorisant le développement de l'aviculture dans notre pays, nous travaillerons à notre indépendance économique.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 18 septembre

BAROMÈTRE

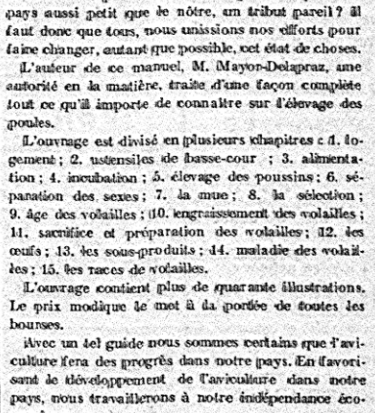

THERMOMÈTRE C.

Sept.	12	13	15	18	16	17	18	Sept.
8 h. m.	16	11	11	20	14	13	14	8 h. m.
1 h. s.	18	14	16		19	20	15	1 h. s.
8 h. s.	14	10	16	15	16	19		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 18 septembre, midi.

Doux avec ciel variable. Vent du sud-ouest.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins et bureaux } Rue de l'Université et Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 369
Couronnes mortuaires. — Articles funéraires
Cierges, etc.

Etudiant

Suisse allemand, **demande**, à proximité de l'université, **pension** de famille, où l'on ne parle pas l'allemand. 4726
Offres sous P 4777 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

UNE JEUNE FILLE

trouverait à se placer dans une famille catholique de Neuchâtel, pour aider à tous les travaux du ménage. Bons traitements et bons gages. La préférence serait donnée à une personne ayant déjà fait du service. 4723
S'adresser à **M. Arthur Bura,** *Tivoli*, 8, **Neuchâtel.**

Nous demandons, pour garçon robuste de 17 ans, place comme

apprenti-menuisier

chez un bon maître menuisier catholique, de préférence à Fribourg ou à Lausanne, où il pourrait apprendre à fond le métier ainsi que la langue française.
Offres sous P4775 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Pension-famille

demande pour tout de suite une bonne **cuisinière,** sérieuse et active, ou une **jeune fille** robuste, sachant faire la cuisine et pouvant aider un peu aux travaux du ménage. 4719
S'adr. par écrit sous P 4774 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

JEUNE HOMME
robuste, honnête et intelligent, **est demandé** pour tout de suite comme

domestique magasinier

pour une maison de commerce de la place. 4715
S'adresser sous P 4769 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Dentiers

Perrin Brunner, acheteur autorisé, **Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds,** achète aux plus hauts prix les dentiers hors d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4326

FRÊNE

Frêne en grumes pour sciages ou en plateaux 60 mm. est demandé.
Offres avec prix par écrit sous K. 26244 L Publicitas S. A., Lausanne. 4722

ANTIQUITÉ

A vendre une porte en chêne sculptée, ainsi qu'une belle table antique. P 4773 F 4717
Pour renseignements s'adresser au **café du Belvédère,** *Grand'rue*, **Fribourg.**

On désire acheter
CHANTERELLES

Indiquer prix et quantité à **Mme Bausse,** *7 bis, Versonnex,* **Genève.** P 17215 X 4720

ON DEMANDE A ACHETER
propriété rurale

de 30 à 40 poses avec **ferme, laiterie,** etc. et **maison de maîtres** de 8 à 10 pièces.
Offres sous J 4365 L *Publicitas S. A., Lausanne.*

On demande

à louer un domaine de 30 à 40 poses, pour le 22 février 1918.
S'adresser sous P 4761 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande à louer

dans villa aux environs immédiats de Fribourg, logement de 5 à 7 pièces. 4724
Faire offr. sous P 4776 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Faiblesses mentales :

Timidité, peur, angoisse, anxiété, phobies, obsessions, idées fixes, irrésolution, volonté faible, mémoire diminuée, imagination faussée, etc., etc., sont guéries par traitement par correspondance. Succès garanti.
Ecrivez à **J. Candolfe,** 72, Grand-Pré, **Genève.** 4702

Ecole de commerce Widemann, Bâle
Koblenberg, 13 — Fondée en 1876
Commencement du semestre d'hiver : **17 octobre.** — Cours comm., semestriels et annuels. — Prospectus par le directeur : René Widemann, Dr en droit.

AVIS AU PUBLIC

Le géomètre officiel soussigné avise son honorable clientèle et le public en général, qu'il a, dès ce jour, transféré son bureau au premier étage de la maison **Python-Page, rue de Lausanne, N° 50.** En cas d'urgence, télépnone chez **Mme Vonlanten,** *sage-femme*, **N° 4.22.**
Il se recommande pour tous les travaux de géomètre, tels que : bornages, divisions et partages de propriétés, remaniements parcellaires, mensurations cadastrales, plans de situation, etc., etc.
Fribourg, le 15 septembre 1917. 4696-1091
Louis GENDRE, *géomètre officiel.*

CALORIE
CHAUFFAGE CENTRAL
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A
TÉLÉPHONE 1,44

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :
il GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczémas, etc.
il FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
il PARFAIT LA GUÉRISON des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 4651-1079
il COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourgknecht et Gottrau, Lapp.

Ecole industrielle de jeunes filles

L'Ecole industrielle de jeunes filles, section féminine du Technicum, **13, avenue Beauregard, à Fribourg,** réouvrira son atelier de broderie pour ouvrières-apprenties, **le 2 octobre prochain.**
Les apprenties y seront rétribuées dès le premier jour.
L'inscription doit se faire le plus tôt possible soit à la Direction Technicum, soit à l'Ecole. P 4658 F 4633-1078
INTERNAT POUR APPRENTIES BRODEUSES

PAPETERIES DE MARLY S. A.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 15 septembre 1917, le paiement du dividende afférent à l'exercice 1916-17 aura lieu dès ce jour, en :
Fr. 70.— contre remise du coupon N° 11 des actions ;
Fr. 33.— contre remise du coupon N° 8 des parts de fondateurs.
à **notre caisse, à Marly,** ainsi qu'à la **Banque Cantonale Fribourgeoise, à Fribourg.** P 4771 F 4716
Marly, 15 septembre 1917.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Pour savoir le temps qu'il fera demain, procurez-vous le
petit Baromètre Chalet
aux prix de 2 fr. 65 à 12 fr.
au Photo-Optique
FRIBOURG **Ed. YANTZ**

RENTRÉE DES CLASSES
Vente de papeterie

Samedi 22 septembre, dès 10 heures du matin, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à la Salle des ventes, un grand stock de papeterie, chapelets, crucifix, statuettes, sacs d'école, crayons, règles, carnets, etc.

Guérison des HERNIES sans opération

Berne, *Bollwerk, 35 (Samaritaine)*, le mercredi soir, de 6 ½ à 9 heures, le jeudi matin, de 7 ½ à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 30 ans. H 10 Q 692
Méd. Dr E. STEFFEN, Baden.

Pour construire
avec rapidité,
avec économie,
confort,
sécurité
Employez les — Briques — BKB
Renseignements, projets, devis, sans frais
Bureau : Avenue de la Gare, 9bis, LAUSANNE
La maison concède des licences

La Cité de la Paix
d'après le témoignage de ceux qui y sont revenus
Prix : **2 fr. 25**

PRÊTRES DE FRANCE
à la ville et aux champs
PUBLICATIONS DE « L'ACTION POPULAIRE »
Prix : **2 fr. 50**
En vente à la Librairie catholique, Fribourg

BUCHERONS

On demande 5 ou 6 bûcherons pour façonner environ 700 stères de 1er et second sarclage dans des forêts de particuliers sur la commune de Soubey (Jura bernois). On trouverait logement sur place. 4683
S'adresser à **M. PAUPE,** *garde forestier,* à **Soubey.**

ON DEMANDE

deux bons **ouvriers charpentiers.** Place stable. 4693
S'adresser à **Dougoud,** *charpentier*, **Vignettaz, N° 22.**

Personne

31 ans, demande place pour faire un petit ménage, de préférence chez un prêtre.
S'adresser par écrit sous P 4755 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Bonne cuisinière

demande place pour le mois d'octobre. Références à disposition. 4711
S'adr. par écrit sous P 4756 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE
fille de cuisine

de bonne conduite, pour petit hôtel de Montreux. 4705
S'adr. sous chiffre P 2276 M à *Publicitas, S. A., Montreux.*

Cabinet dentaire
H. DOUSSE
chirurg.-dentiste
BULLE
Travaux modernes
Opérations sans douleurs
TÉLÉPH. 42

Cette semaine, on trouvera du
CHEVREUIL
ET DU
LIÈVRE
au magasin de comestibles, **rue de Lausanne, 51.** 4713
Se recommande,
B. Python.

Raisins noirs la

une caisse de 5 kg. **Fr. 3.95 ;**
deux caisses de 5 kg. **Fr. 7.70.**
Franco par poste. 4692
Pellandini & Cie, Taverne (Tessin).

Guérison complète du
GOITRE et des Glandes

par notre **Friction antigoitreuse,** seul remède effic. et garanti inoff. Nombr. attest.
Prix : ½ flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr.
Prompt envoi au deh. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en **mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage, brise-bise, etc.** — **Vente directe au consommateur.** — **Echantillons par retour du courrier.** 790-184
H. Mettler, Hérisau
Fabrique spéciale de rideaux brodés

R. MÆNDLY
Méd.-vétérinaire
20, rue de Romont, 20
FRIBOURG
Castration des vaches

POUR LA FRANCE
(Département de l'Orne)

Charretiers, scieurs et bûcherons sérieux sont demandés tout de suite. Bonne rétribution.
Faire offres **par écrit** sous U 26120 L à *Publicitas S. A., Lausanne.* 4634

Cordonniers

De bons ouvriers sont **demandés.** Entrée tout de suite. Travail assuré. 4664
A. Sudan, Cossonay.

ON DEMANDE

pour la Suisse orientale, une **jeune fille catholique** de 16 à 17 ans, simple et travailleuse, pour garder les enfants et faire les travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Gages selon entente.
S'adresser à **Mme Rudolf,** *modes*, **Kreuzlingen.** 4618

ON DEMANDE
une personne

connaissant la cuisine, un peu la couture et le repassage, ainsi que tous les travaux d'un ménage.
S'adresser sous P 4692 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

C.-T. BROILLET
médecin-chirurgien-dentiste
ABSENT
jusqu'au 25 septembre

ROAS
LA MEILLEURE CRÊME pour CHAUSSURES de A. SUTTER OBERHOFEN/THURGOVIE
PRODUIT SUISSE

La cuisine de guerre
15me mille
par A. JOTTERAND
professeur à Lausanne
économisant 150 % sur la vie actuelle, ce qui la ramène aux prix d'avant la guerre.
Prix : **1 fr. 50.**
En vente à la **librairie Josué LABASTROU, Fribourg.**

ON ACHÈTE
des marrons
et glands

au prix de **Fr. 10.— les 100 kg.,** à livrer franco gare **Hauts-Geneveys, à M. Weber,** *gérant*. 702
Paiement comptant. Toute marchandise avariée sera refusée.

A VENDRE
au centre du village de La Tour-de-Trême
une maison

de rapport, en bon état et bien exposée au soleil, comprenant magasin avec bonne clientèle, 3 logements de 3 pièces, cuisines, greniers, caves voûtées, bûchers, étable à porcs, grands jardins et place. 4555
S'adresser sous P 1617 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

J'achète
caisses
contrôleuses

déjà employées, en bon état, si possible système « **National** », contre payement comptant.
Indiquer modèle et numéro de fabrique.
J. SCHMITZ, Zurich
Cerasstr., **19**

ALCOOL FIN (TROIS-SIX)

acheté par toutes quantités, pour consommation suisse. Paiement comptant. 4484
Fabrique de liqueurs fines, **L. Massard, Lausanne.** Tél. 466.

Joli appartement

4 chambres, cuisine, cave, galetas, chambre de bain, gaz, électr., 2 balcons, **à remettre** tout de suite, pour cause de départ. — **Rue Grimoux, 8, 3me étage.**

A REMETTRE

Vignettaz, N° 20, appartement 1er étage, 3 chambres et dépend., gaz, électricité. Jardin. 4608

A LOUER

au centre de la ville **petit atelier** et grand local.
S'adresser : **rue du Temple, 15.** P 4414 F 4406

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la
POUDRE NOIRE
rend les dents d'une **blancheur éblouissante** et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — Dépôt général : Union Romande et Amann, **Lausanne.** 460

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.
S'adres. chez **M. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi, 17.*

J'OFFRE
pommes de table

première qualité, en petites et grandes quantités aux prix les plus bas. P 1354 Gl. 4636
Albert Hildbrand, Kaltbrunn (St-Gall).

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP,** *Ameublement, rue du Tir, 8,* **Fribourg.**

GUÉRISSEZ
vos
dartres, eczémas, boutons
maux de jambes, rougeurs
et toutes les
MALADIES DE LA PEAU
en employant la
POMMADE DU Dr VITI
Employée dans les hôpitaux de Paris
Pot échantillon, Fr. **1.50** ; ½ pot, Fr. **2.50** ; grand pot, Fr. **5.—**
En vente dans toutes les pharmacies
et aux Laboratoires du Dr VITI
GENÈVE
77, Rue des Eaux-Vives, 77

Collège Sainte-Marie, Martigny-Ville

Rentrée des externes : vendredi 28 septembre 1917
à 8 heures du matin
Rentrée des pensionnaires : jeudi 27 septembre
NOTA. — Sur la demande de plusieurs familles, le Collège donnera cette année un cours de **latin** correspondant à la classe de « Principes ». 4704

EAU PARADIS

Une **eau de Toilette** composée de l'extrait des différentes plantes des Indes, ne contenant aucune matière nuisible à la santé. Elle enlève toutes les impuretés de la peau.
Il n'est plus nécessaire d'avoir recours au fards et aux poudres. Soi-même, avec l'**Eau Paradis,** on prépare une excellente **Crème de toilette.** 4214
En vente chez tous les pharmaciens, droguistes, parfumeurs, salons de coiffure, etc.
Seuls fabricants :
" CHEPHA ", S. A. Zurich.

Paysages de la Gruyère
EXPOSITION
Arthur MAIRE
du 20 au 30 septembre
ouverte de 9 à 12 h. et de 1 à 5 h.
Avenue de la Gare — **BULLE** — Maison Bochud
— Entrée : 50 centimes —

Nous achetons toutes quantités

Chanterelles
Tomates
Mûres
Pêches
Fruits de l'églantier (gratte-culs)
Pruneaux tardifs
Coings
Paiement comptant
Fabr. de Conserves Seethal Seon (Argovie)

ASPASIA
PRODUIT SUISSE
Le Savon « Aspasia » SAPOFORM, ne devrait manquer dans aucun ménage, celui-ci est d'une efficacité parfaite non seulement pr le lavage de figure et mains, mais aussi pr désinfecter, grâce à sa compos. médicinale. Dem. touj. **Aspasia Sapoform ASPASIA S. A., savon. & parf. Winterthour.**

Ventes publiques

Le soussigné vendra en mises publiques, **le jeudi 20 septembre,** à 3 ½ h. de l'après-midi, **à l'auberge du Châtelard,** les immeubles qu'il possède, commune du Châtelard, comprenant maison d'habitation, grange, écuries, fontaine, eau à la cuisine, ainsi qu'environ cinq poses de terrain de première qualité avec beaucoup d'arbres fruitiers.
Le même jour, à partir de **9 ½ h. du matin,** on vendra *mobilier, linge, literie, batterie de cuisine, et d'autres objets trop long* à détailler. P 4645 F 4629
L'exposant : **L. MACHEREL.**

BAINS DU BOULEVARD

Le public est avisé qu'en raison de la rareté et du renchérissement extraordinaire de la houille (plus de 200 %), le service des **bains chauds de l'avenue de Rome** sera suspendu et l'établissement fermé à partir **du 1er octobre prochain.** 4685

Avis et recommandation

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a repris le

CAFÉ DE LA POSTE
rue du Pont Suspendu, à FRIBOURG

Par de la marchandise de premier choix, un service prompt, il espère mériter la confiance du public. P 4679 F 4718
Joseph PURRO, de Tavel.

Toujours grand choix
DE MEUBLES D'OCCASION
S'adresser : **GRAND'RUE, 54.** 4638

L'EAU VERTE
de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge
à Fribourg, fondée en 1259
Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.
Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc. *Préservatif efficace* contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.
Chez MM. **Eigenmann, Chatton et Cie,** négt. ; **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Hesy et Schmidt,** pharmaciens ; **Guidi-Richard ; Fr. Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** *rue de la Préfecture et place de la Gare* ; **Miseres,** rue de Lausanne et Beauregard, à **Fribourg.**
Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel et Gavin,** pharmaciens, à Bulle ; **Robadey,** pharmacien, et Pharmacie économique, Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-St-Denis ; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **Pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel. **Droguerie Christen,** Moudon. — Liqueur de genièvre de montagne, chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie,** négt., à **Fribourg.** 972-227

Domaine à vendre

Dans le district de la Sarine, **joli domaine** de 15 poses attenantes, avec maison d'habitation, grange à pont, deux écuries, fosses à purin avec vannes, eau de source intarissable. Lumière électrique.
S'adresser à **Henri Chenaux, à Ecuvillens.** 4667-1084